

Noirot

Palatino

Radiateur à Chaleur Douce à Inertie Contrôlée

Notice d'Utilisation, d'Installation de l'appareil

et

Bon de garantie

A lire attentivement avant toute opération et à conserver



107, boulevard Ney - 75883 Paris Cedex 18
Tél. : 01 53 06 27 00 • Fax : 01 42 29 66 05
www.noiroto.fr

SAV : 8 Rue Louis Ampère - 02 930 LAON Cedex
Tél. : 03 23 27 31 90 • Fax 03 23 27 31 89

Noirot

AVANT PROPOS :

- Vous venez d'acquérir ce Radiateur Chaleur Douce à Inertie Contrôlée Palatino de Noirot et nous vous remercions de ce choix, témoignant ainsi de votre confiance.
- Cet appareil a été étudié, conçu et réalisé avec soin pour vous donner entière satisfaction.
- Il est important de bien lire cette notice en entier avant l'installation et la mise en route de votre appareil.
- Il est recommandé de conserver cette notice, même après installation de votre appareil.

SOMMAIRE

1.	- Caractéristiques	page 2
2.	- Recommandations de mise en place	page 3
3.	- Raccordement électrique	page 4
4.	- Installation et fixation	page 5
5.	- Installation et fixation	page 6
6.	- Conseils / Entretien	page 10
7.	- Aide aux diagnostics	page 11
8.	- Identification de votre appareil	page 12

1 CARACTÉRISTIQUES

Références	Puissance (W)	Intensité (A)	Largeur (mm)	Hauteur (mm)	Epaisseur (mm)	Poids (kg)
MODÈLE						
OOM118.2.FP	750	3,3	420	580	71+32	8,5
OOM118.3.FP	1000	4,3	580	580	71+32	11,5
OOM118.4.FP	1250	5,4	740	580	71+32	14,0
OOM118.5.FP	1500	6,5	900	580	71+32	16,0
OOM118.7.FP	2000	8,7	1140	580	71+32	20,5

Appareil + dossieret

En option :

L'appareil permet de recevoir les cassettes de programmation par Fil pilote, Courant Porteur ou Radio Fréquence.

- Contacter votre revendeur.



Programmateur
Fil Pilote



Programmateur
Courant
Porteur



Programmateur
Radio
Fréquence



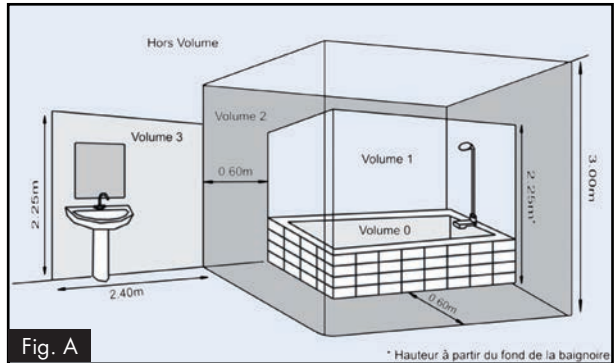
2 RECOMMANDATIONS DE MISE EN PLACE

■ Cet appareil de chauffage électrique direct est destiné à assurer le chauffage d'ambiance des locaux de type habitat ou assimilables, individuels ou collectifs, neufs ou existants.

■ Il doit être installé de façon à ce que les interrupteurs et autres dispositifs de commande ne puissent pas être touchés par une personne se trouvant dans la baignoire ou dans la douche.

■ L'appareil peut être installé dans le volume 2 ou 3 des salles d'eau.

■ L'appareil ne doit pas être installé sous une prise de courant.



Installation des appareils

L'installation doit être conforme aux normes en vigueur dans le pays d'installation (NFC 15-100 pour la France).



IMPORTANT :
NE PAS COUVRIR L'APPAREIL

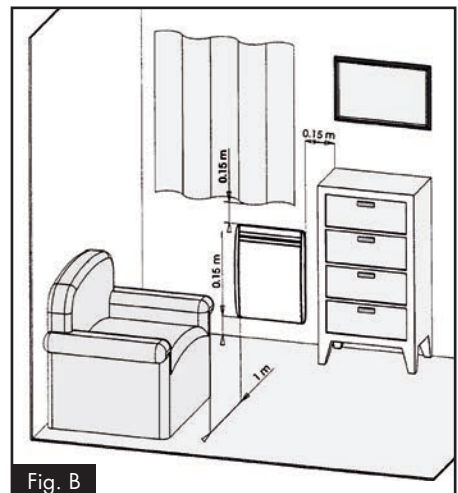
■ Si l'appareil est recouvert, il y a risque de surchauffe.

■ Le logo ci-dessus rappelle ce risque.

■ Il est donc formellement interdit de couvrir ou d'obstruer les entrées ou les sorties d'air au risque d'incidents ou de dégradations de l'appareil.

■ Évitez d'installer l'appareil dans un courant d'air susceptible de perturber sa régulation.

■ Respecter les distances minimum d'installation au sol, aux parois, aux meubles, etc...(Fig.B).

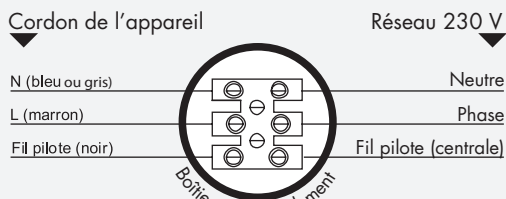


3 RACCORDEMENT ELECTRIQUE

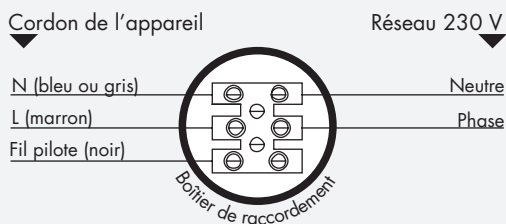
- L'installation doit comporter un dispositif de coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm.
- L'installation doit être conforme aux normes en vigueur dans le pays d'installation (NFC 15-100 pour la France).
- L'alimentation électrique doit être protégée par un dispositif différentiel résiduel de courant assigné au plus égal à 30 mA, notamment dans le cas d'une installation dans un local contenant une baignoire ou une douche.

Schéma de raccordement

AVEC UTILISATION DU FIL PILOTE



SANS UTILISATION DU FIL PILOTE



- Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou une personne de qualification similaire afin d'éviter un danger.

- Vérifier le serrage correct des fils dans les bornes de la boîte de raccordement mural.

RESPECTER LE SENS DE BRANCHEMENT :

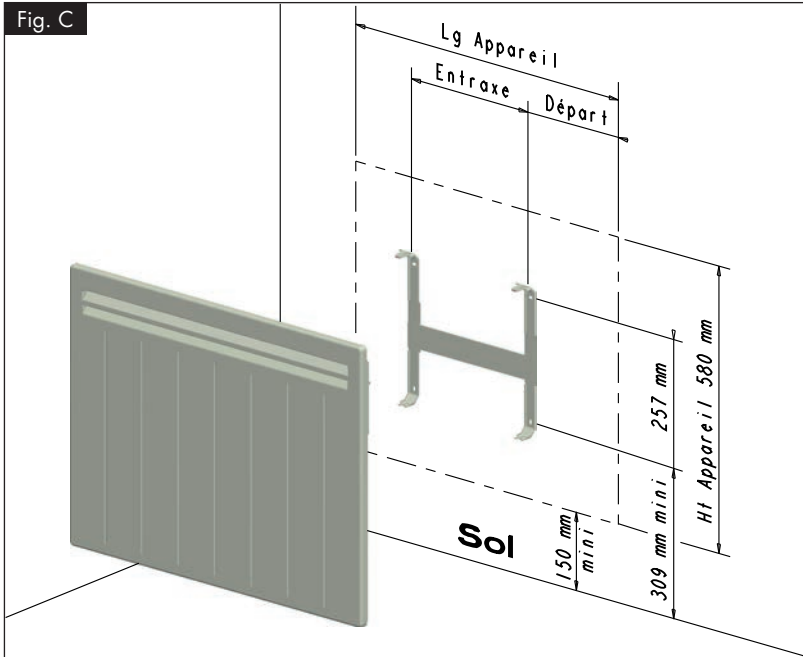
MARRON = PHASE,
BLEU ou GRIS = NEUTRE,
NOIR = FIL PILOTE

Le fil noir ne doit en aucun cas être raccordé à une borne de terre ou au fil VERT / JAUNE.

Mode	Signal à transmettre	Mesure par rapport au neutre
Confort	—	0 Volt
Eco	⌋	230 Volts
Hors-gel	⌋	115 Volts négatif
Arrêt Chauffage	⌋	115 Volts positif
Conf. -1°C	$3s \overline{\wedge} 297s$	230 Volts/3s
Conf. -2°C	$7s \overline{\wedge} 293s$	230 Volts/7s

NOTA : Les ordres de programmation sont distribués par les signaux suivants, mesurés par rapport au Neutre.

4 INSTALLATION ET FIXATION



Puis. (W)	750	1000	1250*	1500*	2000*
Entraxe (E)	128	210	295	414	680
Lg Appareil	420	580	740	900	1140
Départ (D)	223	223	223	243	230
Ht Appareil	580	580	580	580	580

* Dossier centré dans le sens de la largeur

- 1- Libérer le dossier en pinçant et en tirant les deux languettes insérables au dos de l'appareil(Fig.C&D).
- 2- Fixer le dossier sur la paroi à l'aide de 4 vis minimum (diam. 5,5 mm max.) en s'assurant de l'orienter dans le bon sens et à la bonne hauteur (Fig. C&D).
- 3- Positionner l'appareil sur les pattes inférieures du dossier et le redresser jusqu'à son emboîtement dans le dossier (Fig. C&D).

5 FONCTIONNEMENT

■ La régulation électronique de cet appareil a été conçue pour vous donner le maximum d'économie.


■ LE BOITIER DE COMMANDE COMPREND :



■ LE COMMUTATEUR DE FONCTIONS VOUS PERMET DE SÉLECTIONNER 5 FONCTIONS :

- **CONF. :** Maintient la température Confort réglée par le bouton de réglage du thermostat
- **ECO. :** Maintient la pièce à la température Economique.
- **HGEL. :** Maintient la pièce à une température Hors Gel.
- **PROG. :** Permet de recevoir des ordres de fonctionnement programmés.
- **ARRET :
CHAUFFAGE** Arrête la fonction chauffage de l'appareil.

■ REGLAGE DE LA TEMPERATURE CONFORT :

- Mettre le commutateur de fonctions sur Conf. et le bouton de réglage sur le 5 : le voyant  s'allume.
- Fermer les portes de communication de la pièce et attendre quelques heures pour que la température se soit stabilisée.
- Si la température obtenue ne vous convient pas, augmenter ou diminuer la valeur de la consigne d'un quart de point avec le bouton de réglage.
- Attendre de nouveau quelques heures pour vérifier la valeur de la température de confort.

Noirot

■ REGLAGE DES FONCTIONS POUR UN MAXIMUM D'ÉCONOMIE :

- **1er Cas :** **VOUS ETES DANS LA PIÈCE.** Régler le commutateur de fonctions sur Conf. La température obtenue est celle réglée initialement. Au besoin, affinez cette température à l'aide d'un thermomètre.
- **2ème Cas :** **VOUS N'ÊTES PAS DANS LA PIÈCE OU LA NUIT.** Régler le commutateur de fonctions sur Eco. Cette position économique provoque un abaissement de la température de la pièce de -3,5°C environ.
- **3ème Cas :** **HORS-GEL POUR UNE ABSENCE DE LONGUE DUREE.** La pièce n'est pas utilisée (chambre d'amis, ou vous partez plusieurs jours de chez vous). Régler le commutateur de fonctions sur HGEL : **NE PAS TOUCHER AU BOUTON DE REGLAGE.**

La température de la pièce est maintenue entre 4 et 10°C pour obtenir un maximum d'économie sans risque de gel (tuyauterie de la cuisine ou de la salle de bains protégée ; pas de condensation).

■ REGLAGE AVEC PROGRAMMATEUR OU CENTRALE DE PROGRAMMATION :

Ils programment automatiquement votre appareil par l'intermédiaire d'un fil pilote, une fois la programmation réalisée.

Faire le réglage de la température CONFORT comme indiqué précédemment. Commutateur de fonctions sur CONF. et action sur le bouton de réglage.

Après stabilisation de la température, placer le commutateur de fonctions sur PROG. Les abaissements seront automatiquement commandés par le programmeur suivant les indications que vous aurez préalablement enregistrées, selon votre rythme de vie.

Noirot

Utilisation du mode 6 ordres par fil pilote.

Si votre installation est gérée par un gestionnaire du type Tempo d'EDF, les abaissements de Conf.-1 ou Conf.-2 se feront sur ordre de cette centrale, selon la période tarifaire.

Les 6 ordres sont Conf., Eco., Conf.-1, Conf.-2, Hors -Gel, et Arrêt chauffage (voir tableau du chapitre - 3).

* **Conf.-1** provoque un abaissement de la température de -1°C par rapport à la position Confort.

* **Conf.-2** provoque un abaissement de la température de -2°C par rapport à la position Confort.

■ **REMARQUES :**

Votre appareil étant équipé d'un thermostat électronique 6 ordres : les changements commandés par le gestionnaire et le programmeur ne sont pas immédiats : il faut attendre environ 15 secondes avant leur prise en compte.

■ **Usage exceptionnel : Dérogation d'un appareil de sa programmation**

■ **NOTA** : Si votre installation est équipée d'un délesteur de puissance, le délestage est prioritaire; il est possible que l'appareil ne chauffe pas, le commutateur étant sur **PROG**. Dès disparition du signal de délestage, l'appareil se remettra en chauffe.

■ **Usage exceptionnel : Dérogation d'un appareil de sa programmation**

Quelque soit l'ordre transmis par la Centrale de programmation ou le gestionnaire de temps, vous pouvez :

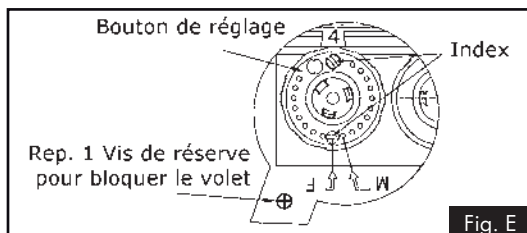
- Si l'appareil est installé dans une chambre occupée par une personne malade, par exemple, maintenir la température CONFORT en permanence (positionner le commutateur sur CONF.) sauf si l'ordre transmis est Hors-Gel ou Arrêt chauffage.

- Si la pièce est inoccupée (chambre d'amis par exemple), maintenir la température à une valeur très basse en permanence (positionner le commutateur sur HGEL) sauf si l'ordre transmis est Arrêt chauffage.

■ Dans les 2 cas ci - dessus, dès suppression de l'usage exceptionnel replacer le commutateur de fonctions sur **PROG**.

■ CONDAMNATION DU VOILET :

Une vis (Fig. E Rep.1) est disponible à l'arrière du boîtier pour bloquer le volet afin de condamner les réglages. Une encoche sous la poignée du volet est prévue à cet effet.



■ CHOIX D'UNE PLAGE DE TEMPERATURE :

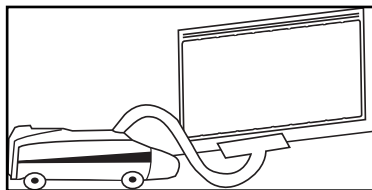
Les 2 index (Fig. E) situés sur la manette du thermostat sont des butées que l'on peut déplacer (après les avoir extraits de leur emplacement d'origine).

Pour obtenir le point Maxi. d'une plage de température par limitation de la rotation (exemple : de la position 0 à 7 du bouton de réglage du thermostat), placer l'index dans le trou face au repère M Fig.E.

Pour obtenir une température fixe préalablement réglée (exemple : la position 7 du bouton de réglage du thermostat), placer l'index dans le trou face au F Fig.E.

6 CONSEILS - ENTRETIEN

■ Pour conserver les performances de l'appareil, il est nécessaire d'effectuer régulièrement un dépoussiérage de l'intérieur de celui-ci en passant l'aspirateur sur les entrées et sorties d'air.



■ Utilisez de préférence des produits nettoyants universels à base d'agents tensio-actifs (savon, etc...) et un chiffon type microfibras. Pour un simple dépoussiérage, un chiffon suffit.

NE JAMAIS UTILISER DE PRODUITS ABRASIFS OU À BASE D'ACÉTONE QUI RISQUERAIENT DE DÉTÉRIORER LE REVÊTEMENT EPOXY.

Recommandations et conseils

Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

Veillez à ne rien introduire dans l'appareil.

Lors de la première chauffe, il peut s'échapper une odeur, ce phénomène disparaît après quelques minutes de fonctionnement.

Si votre installation est équipée d'un délesteur : Le délestage étant prioritaire, il est possible que l'appareil ne chauffe pas, en cas de surconsommation momentanée (lave-linge + four + fer à repasser...). Ceci est normal. Dès rétablissement d'une consommation normale, l'appareil se remettra en chauffe.

Prévu pour être raccordé à un réseau d'alimentation électrique 230V~ 50Hz.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.

TOUTES LES INTERVENTIONS SUR NOS APPAREILS DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES HORS TENSION ET PAR UN PERSONNEL QUALIFIÉ ET AGRÉÉ.

7 AIDES AUX DIAGNOSTICS

NATURE	VERIFICATION	ACTION
L'appareil ne chauffe pas	■ S'assurer que le témoin d'état de fonction est allumé.	■ Mettre le bouton sur la position Conf.
	■ Le témoin d'état de fonction est allumé, le témoin de chauffe est éteint.	■ Vérifier la valeur de la consigne. ■ La température ambiante ne nécessite pas de chauffer. ■ L'appareil est en ECO ou en délestage : s'assurer que le système de délestage n'a pas coupé l'alimentation de l'appareil.
	■ Le voyant de marche ne s'allume toujours pas.	■ S'assurer que les disjoncteurs d'installation sont enclenchés.
L'appareil chauffe tout le temps	■ Vérifier que le réglage de la température n'a pas été modifié.	■ Régler de nouveau la température.
	■ Vérifier que l'appareil n'est pas situé près d'une porte ouverte ou/et près d'un local non chauffé, ou dans un courant d'air.	■ Fermer la porte, mettre le local en chauffe ou supprimer le courant d'air.
L'appareil ne suit pas les ordres de programmations	■ S'assurer que le programmeur ou récepteur est en fonctionnement.	■ Mettre l'appareil sur la position Prog.
	■ S'assurer de la bonne utilisation de la centrale de programmation. (Se reporter à son manuel d'utilisation)	■ Ré-engager le programmeur ou le récepteur dans son logement ou vérifier son bon fonctionnement.
DANS TOUS LES AUTRES CAS, CONTACTEZ UNE PERSONNE QUALIFIÉE		

8 IDENTIFICATION DE VOTRE APPAREIL

IMPORTANT : LES CARACTÉRISTIQUES DE L'APPAREIL SONT INDIQUÉES SUR L'ÉTIQUETTE SIGNALÉTIQUE.



Cette marque de conformité, délivrée par le L.C.I.E (Laboratoire Central des Industries de l'Electricité) garantit les performances de ces appareils qui respectent les normes d'aptitude à la fonction en plus de l'ensemble des normes de sécurité en vigueur.

Cat. C

Les appareils portant cette estampille vous garantissent le niveau maximum de sécurité et de performance.



Cette marque de conformité, délivrée par le L.C.I.E (Laboratoire Central des Industries de l'Electricité) garantit que ces appareils respectent l'ensemble des normes de sécurité en vigueur.



L'apposition de cette marque par le fabricant garantit que l'appareil respecte les directives communautaires européennes de sécurité (directive basse tension- dbt) et compatibilité électromagnétique (CEM).

classe II

Appareil de classe 2 : signifie que l'appareil est à double isolation et ne doit donc pas être raccordé au conducteur de protection (fil de terre).

IP....

Indice de Protection de l'enveloppe de l'appareil contre la pénétration des corps solides et liquides

IK....

Indice de résistance aux chocs de l'enveloppe de l'appareil.

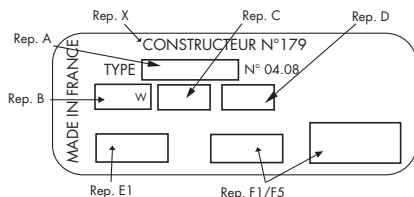


LES DÉCHETS ÉLECTRIQUES NE DOIVENT PAS ÊTRE JETÉS AVEC LES DÉCHETS MÉNAGERS. VEUILLEZ RECYCLER DANS LES CENTRES APPROPRIÉS.

L'étiquette signalétique est placée en bas et à droite (côté commande) de votre appareil, elle permet de l'identifier.

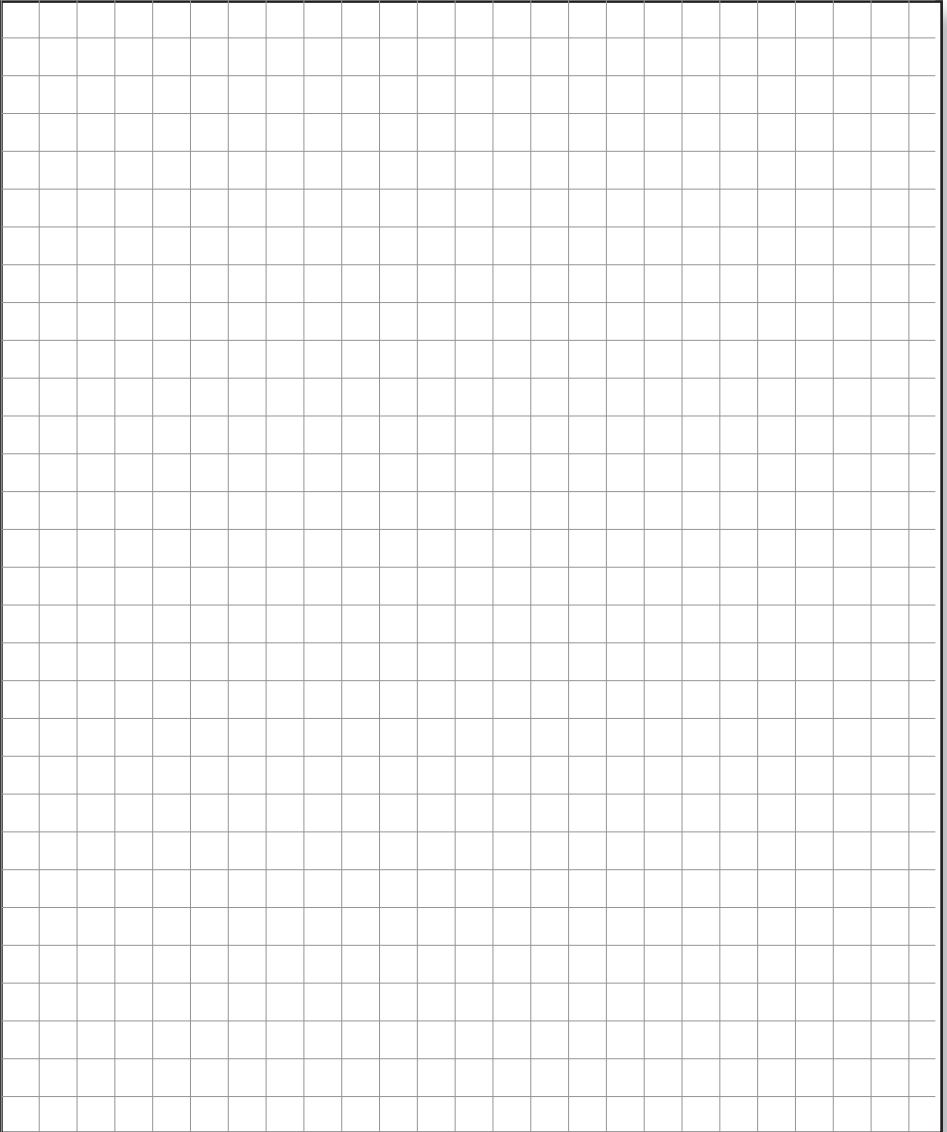
Elle est composée de :

- La référence complète de l'appareil et son indice de fabrication (rep.A) à préciser pour le SAV.
- Sa puissance en Watt (rep. B).
- Les certificats de conformités (rep. E-C-D-F).
- N° du constructeur (rep X).



Noirot

NOTES



Noirot

CONDITIONS DE GARANTIE

La Garantie Noirot est strictement limitée au remplacement gratuit ou à la réparation en usine de la pièce ou des pièces reconnues défectueuses. Le constructeur Noirot garantit ses appareils de chauffage électrique 2 ANS contre tous vices de fabrication. Dès que l'accord de principe est donné par le constructeur pour le retour des pièces, celles-ci doivent être expédiées franco de port et d'emballage dans les 15 jours. Les frais de démontage et de remontage ne peuvent en aucun cas être à titre de dommages et intérêts pour quelle cause que ce soit. Le constructeur ne peut en particulier être rendu responsable des conséquences directes ou indirectes des défectosités tant sur les personnes que sur les biens et il est expressément stipulé par ailleurs que la charge d'installation des appareils ne lui incombe aucunement. La garantie ne peut pas intervenir si les appareils ont fait l'objet d'un usage anormal et ont été utilisés dans des conditions d'emploi autres que celles pour lesquelles ils ont été construits. Elle ne s'appliquera pas non plus en cas de détérioration ou accident provenant de négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou provenant d'une transformation du matériel.

ASSURANCE DU PERSONNEL :

En cas d'accident survenant à quel que moment et pour quelle cause que ce soit, la responsabilité du constructeur est limitée à son personnel propre et à sa fourniture

CONTESTATION :

Dans le cas de contestation, quel que soient les conditions de vente et de paiement acceptées, le tribunal de commerce de Paris sera seul compétent. Les dispositions du présent bon de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'applique en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.

Pour satisfaire à votre réclamation, veuillez rappeler les références portées sur la plaque signalétique fixée sur l'appareil.

BON DE GARANTIE

TYPE : _____

PUISSANCE : _____

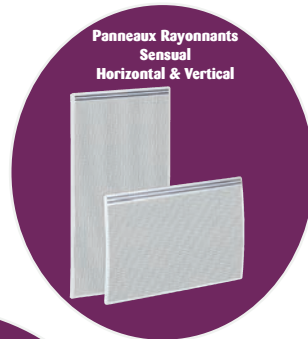
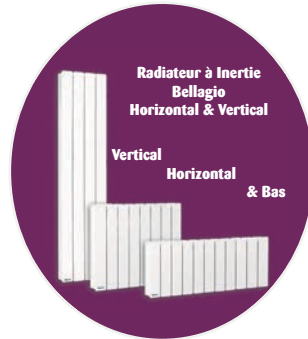
**DATE DE
FABRICATION :** _____

**DATE DE
MISE EN SERVICE :** _____

CACHET

Cet appareil a été étudié, conçu et réalisé avec soin
pour vous donner entière satisfaction.

C'EST AUSSI



Et bien d'autres encore.... à découvrir dans le Catalogue Général.....

